

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

28 MARS 2014

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 43

OBJET

Élection des Adjoint

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 1^{er} avril 2014
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 1^{er} avril 2014
et qu'il est donc exécutoire.

Le 1^{er} avril 2014

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général Adjoint
des Services


Aline RIDET

L'an deux mille quatorze, le 28 mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 24 mars deux mille quatorze, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Étaient présents :

Monsieur AUDURIER, Monsieur PRIoux, Monsieur PIVERT, Monsieur LEBRAY, Monsieur BATTISTELLI, Madame BOUTIN, Monsieur SOLIGNAC, Monsieur JOLY, Monsieur PETROVIC, Madame ADAM, Madame RICHARD, Madame MACÉ, Monsieur COMBALAT, Madame HABERT-DUPUIS, Madame de CIDRAC, Monsieur MIRABELLI, Madame CERIGHELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEUGNET, Madame PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE, Monsieur PÉRICARD, Madame AGUINET, Madame TÉA, Madame NASRI, Monsieur ROUSSEAU, Madame CLECH, Monsieur LEGUAY, Madame LANGE, Madame VANTHOURNOUT, Monsieur VILLEFAILLEAU, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Monsieur LÉVÉQUE, Madame SILLY, Madame ROULY, Monsieur ROUXEL

Avaient donné procuration :

Madame LIBESKIND à Madame de CIDRAC
Madame VENOT à Monsieur LAMY

Secrétaire de séance :

Monsieur VILLEFAILLEAU

N° DE DOSSIER : 14 B 03

OBJET : ÉLECTION DES ADJOINTS

RAPPORTEUR : Le Maire

Mesdames, Messieurs,

Le Maire ayant été élu, il convient de procéder à l'élection des Adjointes.

Conformément aux dispositions de l'article L. 2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les communes de 3 500 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Les candidats s'étant fait connaître auprès du Maire, il est proposé au Conseil Municipal de procéder au scrutin.

Les candidats déclarés étant :

Liste Union Pour Saint-Germain :

- 1 – Madame Marta de CIDRAC
- 2 – Monsieur Maurice SOLIGNAC
- 3 – Madame Mary-Claude BOUTIN
- 4 – Monsieur Philippe PIVERT
- 5 – Madame Isabelle RICHARD
- 6 – Monsieur Gilbert AUDURIER
- 7 – Madame Sylvie HABERT-DUPUIS
- 8 – Monsieur Arnaud PÉRICARD
- 9 – Madame Agnès CERIGHELLI
- 10 – Monsieur Xavier LEBRAY
- 11 – Madame Priscille PEUGNET
- 12 – Monsieur Nicolas ROUSSEAU

Liste Agir Pour Saint-Germain-en-Laye :

- 1 – Monsieur Patrick LAZARD
- 2 – Madame Monique DUMONT
- 3 – Monsieur Pierre DEGEORGE

Les résultats du scrutin sont :

Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne : 43

Nombre de bulletins blancs et nuls : 5

Nombre de suffrages valides exprimés : 38

La majorité absolue est fixée à : 20

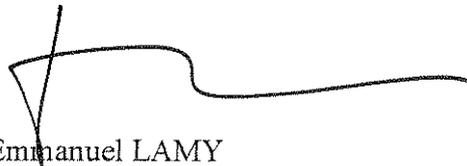
Ont obtenu par ordre décroissant de voix :

- Liste Union Pour Saint-Germain : 34
- Liste Agir Pour Saint-Germain-en-Laye : 4

La liste présentée par le groupe Union Pour Saint-Germain ayant obtenu la majorité absolue des voix sont élus les Adjoints au Maire suivants :

- 1 – Madame Marta de CIDRAC
- 2 – Monsieur Maurice SOLIGNAC
- 3 – Madame Mary-Claude BOUTIN
- 4 – Monsieur Philippe PIVERT
- 5 – Madame Isabelle RICHARD
- 6 – Monsieur Gilbert AUDURIER
- 7 – Madame Sylvie HABERT-DUPOIS
- 8 – Monsieur Arnaud PÉRICARD
- 9 – Madame Agnès CERIGHELLI
- 10 – Monsieur Xavier LEBRAY
- 11 – Madame Priscille PEUGNET
- 12 – Monsieur Nicolas ROUSSEAU

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Emmanuel LAMY
Maire de Saint-Germain-en-Laye